

N° 04/2015

Champsecrétoises, Champsecrétois,

Le temps tourne et ne se rattrape jamais dit-on ? C'est un peu vrai tellement les mois défilent et que les projets les plus importants en cours n'avancent pas aussi vite que nous le voudrions, ralentis par des tracasseries administratives dont la France est championne.

Néanmoins, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin, de nombreux travaux d'aménagements et d'entretien ont été réalisés ou sont en bonne voie de l'être.

Il y a fort à faire pour entretenir le patrimoine immobilier communal qui a été délaissé pendant plusieurs années, aujourd'hui cette situation engendre des coûts importants alors que l'Etat se désengage de plus en plus sur la répartition des impôts qu'il collecte, en 2014 la commune a vu sa dotation amputée de 6000€ et en 2015 c'est 16000€ qui manquent à l'appel... Cependant nous avons encore voté le budget 2015 sans augmenter les impôts locaux.

La fête de Pâques s'est déroulée sous un soleil printanier avec de nouveaux manèges qui ont fait le bonheur des petits et des grands, la course aux œufs a comblé les enfants qui se sont donné à cœur joie de trouver les friandises chocolatées cachées aux abords de la pisciculture, le vide grenier du lundi a vu une affluence record, entre 4000 et 5000 visiteurs ont visité les 250 exposants, le mérite de cette réussite revient aux bénévoles du comité d'animation et au beau temps qui a fait « sortir » les chalands de chez eux.

Quand vous recevrez ce bulletin, de gros travaux de réfection de la voirie communale seront réalisés.

Nous découvrons régulièrement des constructions n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration en mairie, à ce propos, Il est utile d'insister sur l'obligation de formuler une demande d'un document d'urbanisme.

La commune s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme en 2006, ce PLU codifie les possibilités et les éventuelles interdictions concernant les aménagements du bâti. Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, d'extension ou de construction nous vous invitons à contacter la Mairie pour vous assurer de la faisabilité de votre projet.

Le prochain bulletin paraîtra en septembre alors bonnes vacances d'été à tous.

Le Maire

Gérard DESGRIPPES

#### MAIRIE

Tél: 02.33.30.40.16 Fax: 02.33.37.17.99 E-mail: mairie.champsecret@wanadoo.fr

Site: www.champsecret.fr

#### **Heures d'ouverture:**

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :

10h30 à 12h00

Mardi et jeudi : 16h00 à 17h30

#### Permanence du Maire et des Adjoints :

Gérard DESGRIPPES Maire : Samedi de 9h00 à 12h Martine DENIS 1er Adjoint : Mardi de 16h00 à 18 h00 Gérard FOURRE 2ème Adjoint : Jeudi de 17h00 à 19h00

Francine LEVEILLE 3ème Adjoint : Samedi de 10h00 à 12 h00

**AGENCE POSTALE** Tél: 02.33.30.42.00

**Heures d'ouverture :** 

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 à 12h00

#### Informations municipales

#### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2015

#### Courrier de Mmes JOURDAN, BUREL et M. ROUSSEL:

Nous n'approuvons pas le procès verbal du conseil municipal du mardi 16 décembre 2014.

La transcription du sens des propos tenus sur la question du satellite de santé et sur le choix du médecin (Dr Leroy) de rejoindre le pôle central est incomplète.

Plus particulièrement :

- l'instant de l'altercation qui motive Mme Burel doit être précisé :

Mme Burel quitte l'assemblée au moment où le maire déclare « Je crierais plus fort que vous ».

- Mme Jourdan qualifie les propos tenus par M. le Maire sur la campagne électorale « inadmissibles » dans une assemblée municipale. Elle dément formellement les propos que lui attribue M. Le Maire.

En réponse aux commentaires écrits de Mmes JOURDAN, BUREL et Mr ROUSSEL, Monsieur le Maire précise le déroulé de la discussion: Madame JOURDAN s'enflamme et répète à deux reprises en haussant le ton et en se levant de sa chaise « Je reviens au projet » Monsieur le Maire lui demande à trois reprises « Je vous demande de baisser le ton ».

Mme BUREL s'adresse à Monsieur le Maire « Faites des reproches à Mme DENIS » et quitte la salle sans autre commentaire.

Mme JOURDAN invective Monsieur le Maire par « Ca suffit » « Je vous interdit de le redire » très fort, concernant le départ du Docteur LEROY. Monsieur le Maire indique « Mme JOURDAN vous perdez votre sang froid »

#### - Courrier des notaires :

Le Conseil Municipal, à la majorité, un contre, deux abstentions, approuve la motion de soutien aux notaires.

#### - Mise à disposition des locaux auprès de la Communauté de Communes du Domfrontais pour le satellite de santé :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, un contre, accepte de mettre la maison près de l'école à la disposition de la Communauté de Communes du Domfrontais

#### - Fonds de concours pour le financement du satellite de santé :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre, accepte d'octroyer, à la Communauté de Communes du Domfrontais, un fonds de concours à hauteur de 16 % du montant total HT des dépenses soit une estimation de 11 281 € pour la réalisation du satellite de santé.

#### - Adhésion de la commune de Saires la Verrerie au syndicat mixte de la voie verte du bocage :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'extension du périmètre du Syndicat Mixte de la Voie Verte du Bocage et l'adhésion de la commune de Saires la Verrerie.

#### - Tarif des concessions cimetières :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre, accepte d'appliquer les tarifs suivants pour les concessions du cimetière à partir du 1<sup>er</sup> Février 2015. :

- concession de 50 ans : 140 €

- cavurne de 30 ans : 80 €

#### - Tarif location et charges de la salle des fêtes Charles-Léandre :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs de la salle des fêtes Charles-Léandre pour tous les contrats signés à partir du 1<sup>er</sup> Février 2015 et les tarifs des charges applicables à partir du 1<sup>er</sup> Février 2015.

Location du week-end : 240 € pour les habitants de Champsecret

340 € pour les personnes hors commune.

Location du mercredi :140 €

Location d'une soirée en semaine : 110 €. Les charges : Electricité : 0.17 €/kw

> Gaz: 0.90 € /1 Eau: 3.28 €/m3

Arrhes: 80 €

#### - Validation de la vente du garage Place du Vieux Marché :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite aux offres reçues pour la vente du garage sis Place du Vieux Marché, l'offre la plus avantageuse retenue est l'offre de M. VENET Jacques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de vendre le garage sis Place du Vieux Marché à M. VENET Jacques.

#### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015

#### - Marché réseau d'éclairage suite enfouissement réseau :

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'une Procédure Adaptée a été lancée pour la désignation d'une Entreprise concernant des travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication de la Place du Vieux Marché. C'est l'entreprise AUBIN qui a été retenue pour un montant de 29 933,80 € H.T.

#### - Contrat « CAE »:

Sur proposition de Monsieur le Maire le conseil municipal décide la création d'un poste en Contrat d'Adaptation à l'Emploi, pour une année, pris en charge à 90% par l'Etat.

#### - Voisins vigilants:

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 3 contre, 12 pour, décide d'établir une convention « voisins vigilants » avec le Préfet et la gendarmerie.

#### - Autorisation achat terrain Mme Grand:

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait d'acquérir une partie de la parcelle ZM N° 18 à « La Fontaine Guérin » auprès du lavoir ainsi que la parcelle cadastrée ZM N° 35 à la Minerie d'une superficie de 3 572 m2 pour l'extension de la zone artisanale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre et 12 pour, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces transactions.

#### - Vente de 22 douglas :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a proposé à la scierie Lafontaine à Dompierre la vente de 22 douglas situé sur le chemin de Gros Douet du Hamel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 3 contre et 12 pour, accepte de vendre les 22 douglas à la Scierie Lafontaine à Dompierre.

#### - Subventions aux associations :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le vote des subventions pour les associations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 3 contre, M. ROUSSEL contre la subvention pour le secours catholique, Mme JOURDAN contre le montant de la subvention a l'association de Sauvegarde de l'Eglise, contre les subventions aux associations « les Chemins du Bocage , les Oiseaux Club du Domfrontais , l'Amicale des Pompiers de Domfront et le Secours Catholique », ces associations ayant des subventions par la Communauté de Communes du Domfrontais,

Pour l'année 2015 les subventions accordées sont les suivantes :

- U.N.A.	160€
- U.S.C.D.	1 000 €
- U.N.C.	300 €
- Club des Cheveux Blancs	160 €
- A.D.M.R. St Bômer	160 €
- Banque Alimentaire	160€
- Association Humanitaire Champsecret	180€
- Association Les Amis de la Chapelle du Cerisier	2 500 €

#### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015 (suite)

- Comice Cantonal	80 €
- A.P.E	200 €
- Comité d'Animation	2 000 €
- Sauvegarde de l'Eglise de Champsecret	300 €
- Association « Le Savoir et le Fer »	160€
- Solidarité Bocage	120 €
- CLIC du Bocage	100€
- Association Chemins du Bocage	100€
- Association Oiseaux Club Ornais	120€
- PACT Orne (pour mémoire déjà voté)	750 €
- Amicale des Pompiers de Domfront	100 €
- Association Le Souvenir Français	100 €
- Secours catholique	120€
- Vélo Club Domfrontais	150 €.

#### - Informations et courriers divers :

- Lotissement bocager : Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le deuxième Avant Projet pour 14 lots et pour un coût prévisionnel de 315 000 €.
- Convention de l'agence postale : La convention de l'agence postale est reconduite pour 9 ans. Une tablette est à la disposition des habitants.
- 1<sup>ère</sup> exposition vernissage le 28 mars 2015 : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une exposition de photos de calvaires pris par une artiste hollandaise aura lieu à partir du 28 mars 2015 pour une durée de 15 jours.
- Sivos Champsecret-Dompierre : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Dompierre participera à l'entretien des bâtiments scolaires suivant le temps passé par les employés communaux.
- Nouveau magasin « Le Chic » : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un nouveau magasin est ouvert dans les locaux de l'ancienne Mairie. L'inauguration aura lieu samedi 14 mars 2015.
- Mardi 07 avril 2015 à 19 h 30 : Une réunion est organisée avec les employés de la Commune et du Sivos, les membres du Conseil Municipal et les membres du Sivos.

#### - Questions diverses :

Monsieur ROUSSEL demande à Monsieur le Maire s'il a reçu le courrier de la présidente du Club des Ainés l'informant que le tulipier à la Fontaine Guérin a été abattu.

Réponse : Monsieur le Maire n'a pas eu le temps de voir le courrier déposé ce jour dans la boîte aux lettres. Madame JOURDAN demande si le noyer qui a été abattu sur le terrain du lotissement est replanté.

Réponse : Il n'est pas replanté.

Madame JOURDAN informe que pour le SIVOS certains parents s'étonnent de la demande de participation de 30 € par enfant pour le temps périscolaire du fait que l'Etat compense.

Réponse : Madame DENIS précise que les prestations étant de qualité, il est normal de demander une compensation. Le projet A.R.S. est renouvelé.

Madame JOURDAN demande également d'avoir les éléments budgétaires avant le vote du budget.

Réponse : Ces éléments seront communiqués

#### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mars 2015

#### - Assainissement : Approbation du Compte Administratif 2014 :

Monsieur le Maire se retire. Madame BUREL Michèle prend la présidence.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014 de l'Assainissement qui présente un déficit d'exploitation de l'exercice de 9 418.87 € et un déficit cumulé de 1 790.56 € ; un excédent d'investissement de l'exercice de 18 225.25 € et un excédent cumulé de 9 670.71 €.

#### - Assainissement : approbation du Compte de Gestion 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### - Assainissement : affectation des résultats 2014 :

Après avoir entendu le compte administratif 2014 approuvé ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit d'exploitation de l'exercice de 9 418 87 € et un déficit cumulé de 1 790.56 € ; un excédent d'investissement de 18 225.25 € et un excédent cumulé de 9 670.71 €

Sachant qu'il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses et en recettes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter :

- au compte 001 excédent d'investissement 9 670.71 €
- au compte 002 déficit de fonctionnement reporté : 14 790.56 €.

#### - Assainissement : vote du Budget Primitif 2015 :

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

#### - Approbation du Compte Administratif 2014 du Lotissement :

Monsieur le Maire se retire, Mme BUREL Michèle prend la présidence.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014 du Lotissement.

#### - Approbation du Compte de Gestion 2014 du Lotissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### - Lotissement : Affectation des résultats 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter :

- au compte 001 Déficit d'investissement reporté : 19 0289 €

#### - Vote du Budget Primitif 2015 du Lotissement :

A la majorité, trois contre, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2015 du Lotissement.

#### - Approbation du Compte Administratif 2014 de la Commune :

Monsieur le Maire se retire. Madame BUREL Michèle prend la présidence.

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014 de la Commune.

#### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mars 2015 (suite)

#### - Approbation du Compte de Gestion 2014 de la Commune :

- Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### - Affectation des résultats 2014 de la Commune :

Après avoir entendu le compte administratif 2014 approuvé ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter :

- au compte 001 déficit d'investissement reporté : 47 380.45 €
- au compte 1068 affectation : 83 458.45 €
- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 592 114.70 €.

#### - Taux d'imposition des quatre taxes de la Commune :

Monsieur le Maire propose le maintien des taxes malgré la baisse de la Dotation de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, maintient les taux d'imposition des taxes pour 2015 à savoir :

Taxe d'habitation : 17,61 %
 Foncier bâti : 14,07 %
 Foncier non bâti : 31.28 %,
 C.F.E. : 14.50 %.

#### - Vote du Budget Primitif 2015 de la Commune :

A la majorité, 3 contre, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2015 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 210 962.70 € en section d'exploitation et à 631 114.45 € en section d'investissement

#### - Tarif des concessions perpétuelles :

Sur proposition de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre, accepte la mise en place de concessions perpétuelles dans le cimetière au tarif de 300 € et la possibilité de transformer une concession cinquantenaire en concession perpétuelle en payant la différence entre l'acquisition de la concession cinquantenaire et la concession perpétuelle.

#### - Marché travaux voirie:

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite à l'ouverture des plis pour les travaux de voirie, le marché a été attribué à l'entreprise COURTEILLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le marché travaux de voirie de l'entreprise COURTEILLE.

#### - Convention de mise à disposition d'un local pour la pause méridienne avec la Poste :

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois contre, accepte de louer une pièce à La Poste.

#### - Demande de subvention de Vivre en Famille :

Sur proposition de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, trois abstentions, accorde une subvention de 200 € à l'association Vivre en Famille pour Le Savoir et le Fer Patrimoine Minier.

#### Vœux du maire 2015

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonsoir à tous et bienvenue à cette traditionnelle réception des voeux à laquelle vous répondez toujours présents. Je veux sans plus attendre présenter au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement pour cette nouvelle année 2015, pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Je salue les personnalités qui sont présentes ce soir, Messieurs Jérôme Nury Vice Président du Conseil Général, Robert Loquet notre Conseiller Général, Bernard Soul Président de la Communauté de Communes du Domfrontais et Maire de Domfront, mes collègues Maires de Lonlay l'Abbaye, de Saint-Bômer les Forges, de Saint-Gilles des Marais, de Saint Brice en Passais, de la Haute-Chapelle et d'Avrilly, les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, de l'ONF et le père Thierry, curé de la paroisse qui va nous rejoindre dans un moment. Emma MORY qui nous fait l'amitié de se joindre à nous, Madame la Directrice d'école, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations ainsi que tout le personnel communal qui œuvre chaque jour pour le bon fonctionnement de notre commune. Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises, Commerçants et Artisans, acteurs de la vie locale et bien évidemment, vous tous qui êtes venus ce soir. Bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et une pensée émue pour les personnes absentes qui sont en difficultés, malades ou en deuil.

Dans la période trouble que nous venons de vivre, je veux partager la douleur des familles endeuillées lors des dramatiques assassinats, perpétrés par des fanatiques et rendre hommage aux forces de l'Ordre qui risquent leur vie pour garantir du mieux possible notre liberté et notre sécurité.

L'Etat doit donner les moyens à nos policiers et gendarmes pour impérativement reconquérir les zones de non droit, devenues depuis de trop nombreuses années, le foyer de tous les trafics, endoctrinement, drogues et armes, qui conduisent aux évènements tragiques qui viennent de se produire.

Il est anormal que des délinquants ayant de nombreuses condamnations judiciaires ne soient pas plus sévèrement punis et relâchés dans la société, nos parlementaires doivent voter des lois plus énergiques, afin qu'aucun laxisme ne puisse favoriser ces remises en liberté qui s'avèrent mortifère.

En matière de sécurité, j'ai fait acte de candidature de la commune, auprès des services de la gendarmerie pour mettre en place le dispositif de participation citoyenne ou voisins vigilants, qui ont donné d'excellents résultats. Je vous invite à saluer le travail de nos gendarmes par vos applaudissements ....

Et à la mémoire de toutes les victimes de ces barbares, je vous demande d'observer une minute de silence ...

L'année 2014 a été marquée par un changement de majorité et les électeurs nous ont confié la responsabilité de la gestion de la commune.

La nouvelle équipe municipale a géré au mieux vos impôts. Une multitude de chantiers, petits ou grands, ont été lancés, l'entretien de la voirie, la mise en conformité des équipements, la réfection des bâtiments communaux, le complément et la réfection des signalisations routières, panneaux et peinture au sol, l'entretien et la réouverture des chemins ruraux, un effort particulier a été fait pour redonner au cimetière toutes la dignité que mérite cet espace de recueillement, le remplacement d'une borne à incendie, la peinture de l'ancienne mairie, qui vient de trouver une locataire en la personne de Madame Bourget présente à mes cotés, qui va ouvrir fin février un magasin de vente de vêtements, d'accessoires, de bijoux fantaisies, de travaux de couture et de repassage.

Dès le début de notre mandat nous avons relancé les études pour démarrer au plus vite la première tranche de 14 lots, du lotissement bocager ou nous avons redonné toute sa place à la voiture, car pour la plupart des personnes en activité « A Champsecret si t'as pas d'auto... T'as pas de boulot.... » et pour tous ceux qui veulent profiter de notre belle commune, des nombreux chemins ruraux et de la forêt, la voiture est également indispensable. Nous sommes en discussion avec des partenaires pour créer une zone d'habitat regroupé locatif intergénérationnel. Ce sera aussi l'occasion de transplanter l'agence postale communale dans le nouveau lotissement, pour répondre aux normes d'accessibilité et permettre la vente ou la location de l'immeuble actuel.

En 2015 nous continuerons les travaux de réfection sur 4 km de voies communales avec curage des fossés, le remplacement de l'éclairage public après l'enfouissement des réseaux basse tension de la place du vieux marché à la pisciculture, l'amélioration très sensible du débit internet pour un certain nombre de nos concitoyens par le renforcement des sous répartiteurs, la peinture et le ravalement de bâtiments communaux, le remplacement de mobilier, des ordinateurs devenus obsolètes, d'outillages et matériels usagés, l'achat d'un terrain pour l'aménagement d'un rail de sécurité et d'un cheminement piétonnier au lavoir de la Fontaine Guérin.

Nous finaliserons la reconnaissance de la propriété communale des emprises foncières de l'ensemble des chemins ruraux traversant le massif des Andaines sur notre commune.

Grâce au financement continu de la commune, la chapelle du Cerisier, patrimoine communal, a retrouvé tous ses vitraux et honoré son illustre reconstructeur, l'Abbé Auguste Maunoury, enfant de la commune, dont l'importante œuvre littéraire de ce grand érudit, mérite d'être mieux connue par nos concitoyens. Je remercie Cathy Van Hollebeque Maitre Verrier, qui a restauré et créé les vitraux, d'être présente parmi nous ce soir. Nous continuerons le financement des vitraux de la sacristie, ainsi que la mise en valeur des très belles statues, par leur colorisation. Je remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour entretenir ou restaurer les deux chapelles communales.

Merci à toute l'équipe municipale pour le travail fourni, leur présence sur le terrain et aux réunions. Une mention particulière pour mes trois adjoints qui m'apportent une aide précieuse dans la gestion des dossiers de la commune, ils y consacrent de nombreuses heures, dans le seul but du bien-être collectif, souvent au détriment de leurs familles et de leurs loisirs.

Mesdames, Messieurs, les bénévoles, du CCAS, du club des cheveux blancs, du comité d'animation et des associations, recevez toute notre gratitude pour les actions que vous menez au bénéfice de nos concitoyens, Fête de Pâques, Foire aux arbres et Concentration de voitures anciennes, Téléthon, Illuminations du bourg avec une mention particulière pour Roland Bouyer pour sa constance dans l'illumination de sa maison, bravo pour le résultat dont les éloges dépassent notre village.

Toutes ces animations proposées sont des prétextes pour partager des moments sympathiques pour tous les âges, toutes les envies, qu'elles soient festives, culturelles, caritatives ou sportives.

Une ombre au tableau : L'Etat diminue ses subventions de fonctionnement aux communes et nous impose des dépenses supplémentaires, comme les rythmes scolaires qui devraient être prises en charge intégralement par l'Etat...

2015 sera une année d'élections, puisque les 22 et 29 mars, nous élirons les nouveaux conseillers territoriaux en remplacement des Conseillers Généraux actuels et en décembre nous renouvellerons les Conseils Régionaux.

Place à la rétrospective en images des faits marquants qui se sont passés sur notre commune depuis notre élection.

Je veux honorer un Champion de France Champsecrétois, dont nous venons de voir la photo, Arnaud Lesellier et son équipier Laurent Buisson qui viennent de remporter le Championnat et la Coupe de France de Foll'car et à ce titre je suis heureux de l'inviter à me rejoindre pour lui remettre la médaille d'honneur de la commune.

Chers amis, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès pour cette nouvelle année 2015, pour vous et tous vos proches et je vous invite à partager la galette des rois et trinquer à la nouvelle année, bonne soirée.

# Vœux du maire 2015





Date à retenir

Repas des ainés le Dimanche 22 Novembre 2015





#### Naissances:

BOUILLY Amandine le 23 février 2015 PEIGNEY Prudence le 29 mars 2015



#### Décès:

LERIVERAIN épouse PIQUET Andrée le 10 janvier 2015 MASSERON épouse MAUNOURY Yvonne le 22 mars 2015

#### Mariage:

LEROY Ludovic PERROT Karine le 10 janvier 2015



#### Prévention routière à l'école





Régulièrement la Prévention Routière vient dans notre école pour inculquer les rudiments de sécurité à nos jeunes enfants, avec la présentation de films et des exercices ludiques en vélo.

Tout ce petit monde s'est montré très intéressé par les démonstrations sous l'œil vigilant des gendarmes et la professeur des écoles.

#### Visites des nouveaux conseillers départementaux Catherine MEUNIER et Jérôme NURY

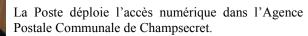


Ferme de la Famille MAUNOURY La Coupellière

Les Artisans



La Poste



L'inauguration s'est déroulée en présence de

Messieurs Gérard Desgrippes Maire, Gilles Havard Délégué aux relations territoriales du Groupe La Poste, Jérôme Nury Vice Président du Conseil Général et Françoise Polin Gérante de l'Agence Postale Communale.

Cet équipement permet à tous les Champsecrétois de bénéficier de tous les services de la Banque Postale en ligne, d'accéder aux sites de services publics et profiter des offres de la Poste Mobile.



#### Assemblée générale les amis de la chapelle du Cerisier

#### Assemblée Générale de l'Association Les Amis de la Chapelle du Cerisier du 31 janvier 2015

La présidente Martine Denis a souhaité la bienvenue aux participants et cite les absents excusés, dont plusieurs n'ont pas pu venir pour cause de santé, elle leur souhaite un prompt rétablissement et confirme leur renouvellement d'adhésion pour 2015.

La présidente remercie chaleureusement les bénévoles qui ont participé à l'installation des nouveaux vitraux et félicite particulièrement Michel Gautru pour son engagement et la qualité de son travail, Simone et Claude Leguedé pour l'entretien et le fleurissement de la chapelle ainsi que Françoise Morel pour la traditionnelle et superbe crèche de noël.

Sans oublier la commune pour le financement régulier des vitraux, ainsi que Cathy Van Hollebeck pour sa créativité et sa compétence dans la réalisation des vitraux.

#### Le point sur les actions menées en 2014 :

Chapelle du Cerisier :

Remplacement des 3 vitraux coté nord

Achat d'une plaque souvenir à la mémoire de l'abbé Auguste Maunoury

Inauguration des vitraux et de la plaque souvenir à la mémoire de l'abbé Maunoury rehaussée par la présence de Nathalie Goulet qui a offert un tapis du Kazakhstan

Remerciement au père Ruffray pour les vêpres célébrées et la bénédiction des vitraux

Fleurissement et entretien des tombes de Charles Léandre et de l'abbé Lafontaine après signature d'une convention avec la commune

Par ailleurs la commune à mis en place des panneaux de signalisation :

De la chapelle de la Fourère, sur le chemin qui vient de Launay et du Fougeray

De la chapelle du Cerisier sur la voie verte

#### Conseil d'administration élu

Présidente Martine DENIS - Vice Président Gérard DESGRIPPES-Secrétaire Francine LEVEILLE

Secrétaire adjointe Colette CORDONNIER -Trésorier André DURAND-Trésorière adjointe Françoise MOREL

#### **Projets 2015**

Malgré un budget contraint, la commune a décidé de soutenir son effort financier pour redonner à la Chapelle du Cerisier tout le lustre qu'elle mérite et à travers cet édifice entretenir le souvenir de l'abbé Maunoury, illustre enfant de la commune qui mérite d'être mieux connu des Champsecrétois et des nombreux randonneurs qui s'arrêtent dans ce lieu de repos et de méditation, en particulier les Miquelots, comme en témoigne les messages laissés sur le livre d'or.

Après étude des propositions, le conseil d'administration a retenu les travaux suivants : Remplacement à neuf des deux vitraux Est de la sacristie et mise en couleurs de la statue centrale.

La réouverture du chemin de la Boudrie dans le cadre de la journée des chemins patronnés par le CODEVER. Rencontre de la Présidente et du Maire avec le CHIC des Andaines pour proposer et inciter à un plan de restauration et d'entretien de la chapelle de la Pervenchère (propriété du CHIC)

<u>Projets d'animation</u>: Organisation d'un spectacle avec la troupe de TRUN le Dimanche 17/01/2016 à 15H



# Lonlay et Champsecret cherchent des médecins

Les deux maires ont fait appel à une société belge spécialisée dans le recrutement et l'installation de médecins européens. Pour Champsecret, le besoin est urgent.

#### L'initiative

Trouver un médecin en milieu rural est une mission délicate. La désertification médicale empoisonne les petites communes qui peinent à trouver des remplaçants à leurs généralistes proches du départ à la retraite. Ce problème préoccupe Christian Derouet et Gérard Desgrippes, respectivement maires de Lonlay-l'Abbaye et de Champsecret. Les deux édiles ont consulté lundi une société belge, Moving People, spécialisée dans le recrutement et l'installation de personnel de santé.

Même si la rencontre s'est faite en même temps, les deux maires n'envisagent pas un recrutement de médecin itinérant sur leurs deux communes. Les deux cas sont distincts. Celui de Champsecret apparaît comme le plus urgent. Le seul médecin de la commune a fait savoir, il y a quelques mois, à Gérard Desgrippes son souhait de quitter son cabinet pour rejoindre le pôle santé de Domfront dès que celui-ci ouvrira (pas de date officielle encore). La commune de mille habitants sera donc dépourvue de tout généraliste. Bien que huit kilomètres séparent les deux villes, le maire de Champsecret a l'intention de réagir. Et veut garder un généraliste dans son secteur.

# Bientôt un médecin portugais ou roumain?

À Lonlay-l'Abbaye, la situation est moins alarmante. Mais son maire Christian Derouet veut anticiper la



Gérard Desgrippes (au centre) et Christian Dérouet (à droite) pourraient faire appel aux services de Vincent Ghislain, de la société Moving People, pour trouver un médecin.

menace de se retrouver sans médecin. « C'est un thème primordial. Si nos communes rurales sont dans la difficulté aujourd'hui, c'est à cause des politiques actuelles », estime le maire.

Pour Pierre Oury, gérant de la pharmacie de Lonlay, « la situation est supportable mais le seuil critique est atteint. La plupart des médecins du secteur sont à dix ans de la retraite. » À l'heure actuelle, Marie-Françoise Bouquerel est la seule généraliste de la ville. Mais à 55 ans, la

question de sa succession se pose.

Au-delà du fait que les jeunes médecins français rechignent à travailler seuls en milieu rural, Lonlay-l'Abbaye et Champsecret ont aussi le désavantage de ne pas être dans une zone de revitalisation rurale (ZPR). Celle-ci permet à un médecin d'être exonéré de la taxe professionnelle. Difficile donc de trouver des candidats français. La solution passera sans doute par le recrutement d'un médecin étranger.

Vincent Ghislain, représentant de

Moving People comptabilise 25 candidats potentiels. Des médecins roumains et portugais pour la plupart. Les dossiers de Lonlay-l'Abbaye et Champsecret leur seront présentés. Si l'opération doit avoir lieu, il en coûtera 11 000 € d'honoraires à la commune et 15.000 € aux médecins candidats. Reste aux deux maires à évaluer quel sera le meilleur remède pour leurs communes.

Maxime HUTEAU.



Lors de la soirée tartiflette organisée par les APE, les convives ont pu assister à une présentation vidéo du séjour classe de neige à Saint-SORLIN-d'ARVES.

#### Guerre 1914-1918 CENT ANS APRES

Discours prononcé par Monsieur Le Maire :

Monsieur Gérard HERBET,

J'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir sur notre belle commune de Champsecret, qui ne vous est pas totalement inconnue, puisque vous étiez en poste dans les gendarmeries de la Ferrière aux Etangs et à Domfront, il y a quelques années.

Je vous félicite pour votre initiative d'entretenir le souvenir de votre grand père, Auguste DELAITRE mort au champ d'honneur, à PERTHES les HURLUS dans la MARNE.

Auguste DELAITRE, Tu avais 25 ans quand on t'a dit :

Il faut partir à la guerre et dans quelques semaines tu retrouveras ta mère...

La fleur au fusil, mais la peur entre les dents, tu as rejoint ton régiment...

Au premier coup de feu, tu as compris, que la guerre ne serait pas de sitôt finie..

Le 26 février 1915, dans une tranchée, tu es tombé sous les balles et les obus de l'ennemi...

Ton corps n'a jamais été retrouvé et ta tombe virtuelle se trouve donc ici, entouré de tous tes courageux camarades, morts pour la France.

Il est de notre responsabilité d'entretenir la mémoire de tous ceux qui courageusement ont donné leur vie pour la patrie.

Je remercie, ceux qui sont présents ce matin, en particulier les anciens combattants représentés par le Président et les porte –drapeaux.

Vive la Paix, Vive la République, Vive la France

Maintenant je vous invite à partager le verre de l'amitié à la mairie



TRAVAUX SUR LA COMMUNE - réfection des routes























Rehausse des tampons d'égout à la suite des travaux réalisés par le CG sur la D52 et remplacement dans le bourg de ceux en mauvais état ou à rehausser également, coût 15000 €





Abattage d'arbres gênants ou dangereux

## Abattage d'arbres gênants ou dangereux(suite)









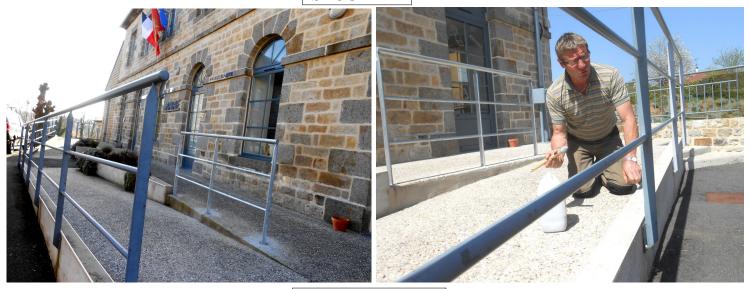






Mise en place de signalisations complémentaires, panneaux pique nique, chapelles du Cerisier et de la Fourère, Cimetière, animaux et entrée de hameau.

## SECURITE



Rambardes à la mairie



Goudronnage place de l'Eglise

Démontage des vieux garages, après l'acquisition par la commune et en prévision de l'aménagement du futur lotissement bocager, place nette a été faite sur ces emprises.







Remplacement de containers à ordures ménagère



Remplacement de la cuve toutes eaux du terrain de foot à la suite d'une détérioration accidentelle de circulation.



Nettoyage des chéneaux de l'église, plus de 500 kg de déchets enlevés dans les gouttières.



Remise en beauté du terrain de tennis



Réaménagement d'un égout aux Bruyères

#### Vernissage de l'exposition Carla SCHOO

#### Le mot du Maire

Cette exposition a été pour moi, l'occasion de me pencher sur l'histoire des calvaires. Le mot "calvaire" vient du latin "calvarium ,"traduction de l'araméen "Golgotha", lieu où le Christ a été crucifié. Depuis le 4ème siècle, la croix s'est imposée comme symbole du Christianisme.

L'usage d'élever des croix aux bords des chemins et aux carrefours des villages est très ancien, ces monuments ont tous une histoire qui est souvent méconnue aujourd'hui.

Les Romains, encore païens érigeaient des colonnes et autres monuments votifs en l'honneur de leurs dieux.

Avec le soutien des fidèles riches, les paroisses se lancent dans l'édification de calvaires, c'était des signes extérieurs de richesse à la gloire de Dieu.

Certains de ces monuments, construits au  $20^{\text{ème}}$  siècle, sont des souvenirs des retours de missions, périodes marquées par des confessions massives, à ce propos, dans les années 50, alors que j'étais enfant de cœur, j'ai en mémoire des messes et des processions, évêques en têtes, pour aller bénir les calvaires du Rocher Viel sur la route de Carabin Gaté et de L'Ecluse.

Il est difficile de retracer l'histoire précise de chacun des calvaires. Mais on peut penser que beaucoup d'entre eux étaient des monuments commémoratifs élevés à l'endroit où s'était produit un évènement exceptionnel dont l'issue fut heureuse ou funeste.

De nos jours encore, il n'est pas rare de voir au bord des routes, des stèles ou des croix érigées là où une personne proche ou célèbre a perdu la vie. Elles parlent par leurs inscriptions et leurs symboles, de la foi vive et active de nos ancêtres, des usages religieux d'autrefois. Elles sont en somme un résumé illustré de nos racines chrétiennes et de la doctrine catholique de notre pays.

Les ennemis de nos croix anciennes, sont le temps, les intempéries des saisons, le désintéressement des propriétaires privés ou publiques, l'évolution des paysages et l'insolite environnement des calvaires, coincés dans les mailles de la vie moderne, dont vous avez superbement saisie les contrastes avec votre objectif, chère Carla, ce qui met en évidence l'étrange solitude du Christ sur la croix.

Après avoir vu cette exposition, nous porterons sûrement un regard différent sur les calvaires, patrimoine de nos communes. Merci Carla d'avoir choisi Champsecret, votre commune d'adoption, pour exposer vos œuvres en avant première.»

Après quelques mots, Carla en duo avec Guy vont nous interpréter quelques chansons de leur répertoire.







Rencontre improbable de lamas dans les chemins ruraux de CHAMPSECRET

#### Frelons asiatiques





Un nid de frelons asiatiques a été repéré aux abords du bourg, ces insectes sont des prédateurs qui s'attaquent aux abeilles et détruisent les ruches. Pour avoir un ordre d'idée le frelon européen construit 3000 alvéoles alors que le frelon asiatique en produit 15000, d'où la taille impressionnante du nid, celui qui a été détruit mesurait 90 cm de haut pour une circonférence de 70 cm.

Ces nids doivent être détruits, si vous en repérez un, vous pouvez contacter l'Union Apicole Ornaise tél : 02.33.80.38.38 qui vous donnera tous les renseignements nécessaires pour sa destruction.







Fêtes de Pâques chasse aux œufs et vide grenier

#### Règlement du concours 2015 du fleurissement communal des maisons

L'objectif du concours communal concernant tous les habitants de Champsecret est de favoriser le fleurissement en complément de l'effort réalisé par la Municipalité, afin d'offrir, un cadre de vie encore plus agréable et faire de Champsecret, une commune où il fait bon vivre.

- Le fleurissement doit être visible de la voie publique
- Il suffit de s'inscrire à la mairie avant le 30 juin 2015
- Les critères retenus sont :
  - l'entretien des plantes, des pelouses, des massifs, des abords et leur aspect visuel
  - la beauté, la composition et l'harmonie des végétaux.
  - l'originalité, l'imagination dans la disposition, l'utilisation d'accessoires

Les résultats seront communiqués dans le bulletin municipal.

La remise officielle des prix aura lieu lors des vœux de la Municipalité en janvier 2016.

Les lauréats seront récompensés suivant le palmarès établi par le jury.

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire encore plus nombreux cette année afin de rendre encore plus attrayant notre cœur de bourg et tous les hameaux.

Très bonne saison de jardinage à tous

#### Réunion du personnel communal et du SIVOS

A l'issue de la première année de mandat, les personnels de la commune et du SIVOS étaient conviés à une petite réunion en présence des élus, pour faire le bilan des douze mois écoulés.

A cette occasion, Monsieur le Maire a prononcé un petit discours.

« Depuis un peu plus d'un an, notre nouvelle équipe municipale assume la responsabilité de la gestion de la commune. Ces 12 mois peuvent sembler un temps court, mais il s'agit d'un délai suffisant pour que tous ceux qui travaillent pour la Mairie ou le SIVOS aient compris le nouvel état d'esprit que nous souhaitons impulser dans l'animation de notre commune.

Nous sommes tous, élus et fonctionnaires territoriaux ou contractuels, au service des Champsecrétois en particulier et de tous ceux qui nous sollicitent en général. Ce ne sont pas que des mots, mais des comportements journaliers, que je vous demande d'appliquer au quotidien.

Un an, c'est aussi un délai suffisant pour faire connaissance et de prime abord, ma confiance est entière et sans réserve, seuls des comportements peuvent m'amener à renoncer à cette confiance.

Ce dont je veux vous parler, c'est de la manière dont on fait les choses et pourquoi on les fait. Dans un contexte morose ou les dotations de l'Etat sont en constante baisse, pour 2015 c'est une baisse totale de 16 000 euros que nous enregistrons.

La commune, c'est vrai, ne peut pas tout assumer, mais sur les domaines qui sont de sa responsabilité, comme sur ceux où elle supplée les carences de l'État, elle peut combattre, elle doit combattre.

Se battre pour la propreté, se battre pour maintenir le matériel et le patrimoine communal dans le meilleur état possible, se battre contre les incivilités et les gaspillages. Tout cela, c'est notre mission, c'est, chacun à votre poste, votre mission. Ici, chacun tient entre ses mains une parcelle de ce que doit être l'animation et la gestion de Champsecret.

Assumer nos responsabilités, tel doit être le sens de notre combat pour notre commune.

Personnels communal ou du SIVOS de Champsecret-Dompierre, vous n'êtes pas seulement une addition d'individualités, répartis dans des services, pour une tâche isolée. Vous appartenez à un corps au service de la Commune. Dans le terme de « service public », à mes yeux, le mot le plus important et aussi le plus beau est « service » ! Servir chacun à son poste et dans le cas de Champsecret, servir à une œuvre de bonne gestion et de dynamisme. Vous devez être fiers de travailler au service et pour les Champsecrétois et des enfants du SIVOS. La chaîne n'a que la solidité de son maillon le plus faible...

Dans ces conditions, il est indispensable que la polyvalence devienne un principe et que l'assiduité soit la règle. A juste titre, les Champsecrétois attendent beaucoup, mais pas seulement du Maire et des élus. Ils attendent également beaucoup de vous, les agents. Nous devons nous appliquer à répondre le plus rapidement possible aux questions qui nous sont posées, le délai de réponse est un critère d'efficacité de notre administration. Ils savent que nul ne peut changer cette commune sans vous, sans votre concours, sans votre adhésion à notre projet de gestion.

Le travail est aussi une grande partie de notre vie. Il peut nous accabler, comme il peut aussi nous combler et parfois, nous rendre fiers de ce que nous accomplissons.

Vous pouvez compter sur moi pour assumer toutes mes responsabilités et je vous donnerais, dans la mesure de nos possibilités financières, tous les moyens matériels nécessaires pour améliorer vos conditions de travail et votre productivité. Et comme disait le philosophe « Lorsqu'il y a une volonté... Il y a un chemin »

Nous avons la volonté de faire progresser notre commune. C'est donc dans ce but que tous, élus et agents, nous devons être performants.

Merci à tous de votre engagement personnel et bonne fin de soirée.







#### LE TRI DES EMBALLAGES

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile \*

REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri.



Les emballages en acier et aluminium : canette, boite de conserve, aérosol, ... Les emballages en papier et carton : boite de céréales, de gâteau, ... Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ... Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri.



Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac
REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre





Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre. La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Présidence du comité de pilotage NATURA 2000

Lors de la réunion du Comité de Pilotage, il a été procédé au renouvellement du bureau à la suite des élections de mars 2013 et le Maire de Champsecret a été élu à l'unanimité nouveau Président du Comité de Pilotage de Natura 2000 du Bassin de l'Andainette.

C'est dans le cadre de la journée des chemins patronnée par le CODEVER et organisée par la Mairie de Champsecret, qu'un groupe d'une dizaine de bénévoles, membres des crabots Athisiens, ont ré ouvert deux chemins ruraux fermés à la circulation depuis des nombreuses années.

Celui de la Boudrie donnant l'accès à la chapelle du Cerisier pour les Miquelots et celui reliant le Jardin à la Gouaudière.





Ré ouverture du chemin de la Blottière à la Grande Chauvière, à la suite d'un imbroglio administratif d'échange de terrain après le remembrement au début des années 1990, vingt ans plus tard l'acte notarié n'ayant jamais été fait, le chemin concerné par ce troc a été supprimé par le nouveau propriétaire. Il était de la responsabilité de la commune de rétablir la circulation dans le chemin initialement réservé dans le cadre de l'aménagement foncier, dès sa prise de fonction Monsieur le Maire a conclu un accord de compromis avec le nouveau propriétaire pour prendre en charge l'essentiel des opérations de nettoyage, d'élagage et d'enlèvement des souches qui encombraient l'assise du chemin historique, c'est fait et les randonneurs peuvent maintenant arpenter un joli chemin dans lequel coule une source, bottes de caoutchouc recommandées.





# Amélioration de l'Habitat



# PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS

4ème vendredi du mois de 9h30 à 12h30

# À la Communauté de Communes

18 Rue Georges Clémenceau - DOMFRONT

02.31.86.70.50

www.pactarim.fr contact@pactarim.fr





# Communauté de Communes du Domfrontais

Avrilly, Champsecret, Domfront, La Haute-Chapelle, Lonley l'Abbaye, Rouellé, Saint-Bômer-les-Forges, Saint-Brice, Saint-Gilles-des-Marais

#### **RAPPELS**

Nous trouvons fréquemment des dépôts d'ordures ménagères ou d'encombrants abandonnés sur la voie publique, il est bon de savoir que l'abandon de détritus sur la voie publique est passible d'une amende de 3ème classe, soit 450 euros, sont visés « les ordures, déchets, déjections, matériaux, liquide insalubres ou tout autres objet de quelque nature qu'il soit.

\*\*\*

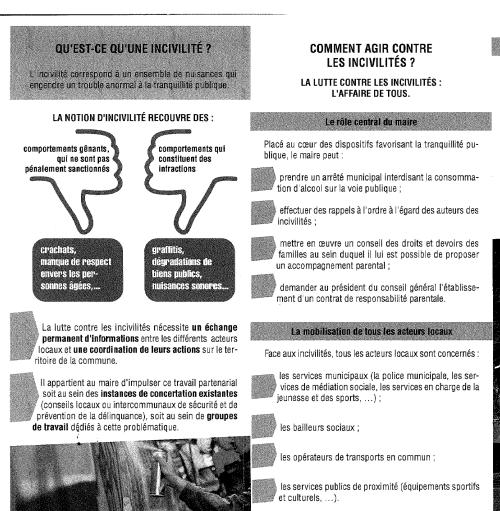
Sur la responsabilité des exploitants, utilisateurs d'engins agricoles, sur les risques encourus par les usagers des routes salies par les boues de sortie de parcelle, ces boues doivent être impérativement enlevées par ceux qui les provoquent, car en cas d'accident leur responsabilité serait engagée.

#### PLU documents d'urbanisme

Nous découvrons régulièrement des constructions n'ayant pas fait l'objet d'un document d'urbanisme, déclaration de travaux ou permis de construire.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de faire une déclaration en mairie.

#### Incivilités



#### La participation des habitants

Les habitants d'une commune ou d'un quartier peuvent agir en faveur de la prévention des conflits et des incivilités à travers la mise en place de « solidarités de voisinage ».

A ce titre, le dispositif de « participation citoyenne » consiste à associer les élus et la population d'un quartier ou d'une commune à la sécurité de leur propre environmement, dans le cadre d'un dispositif partenarial encadré par la gendarmerie.

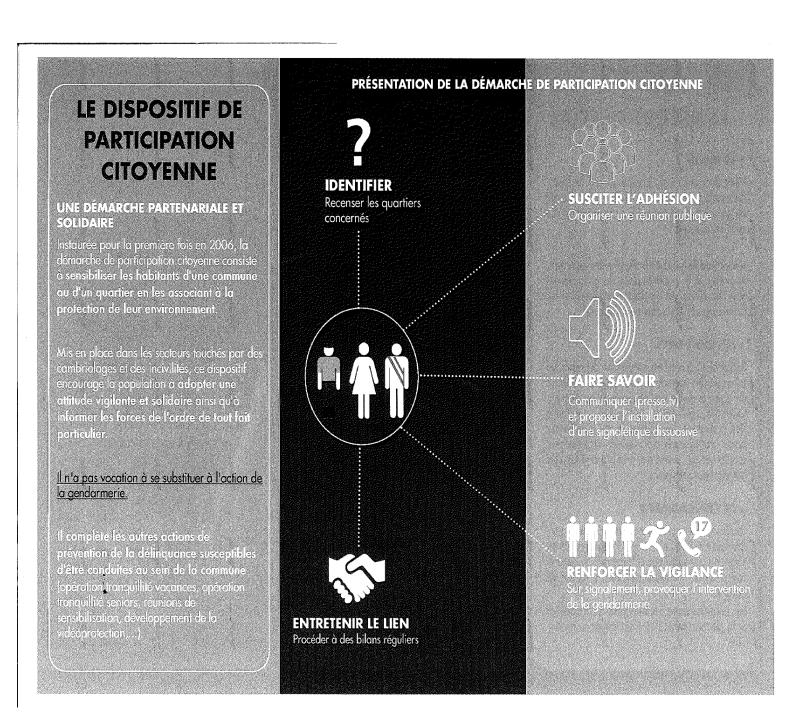
Concrètement, les habitants concernés sont incités à adopter une attitude vigilante et à informer les forces de sécurité intérieure des divers troubles à l'ordre et à la tranquillité publique.



Voisin vigilants : En 2013, la gendarmerie de l'Orne a constaté plus de 900 cambriolages. Face à ce constat, il apparait indispensable de développer le dispositif de « Participation Citoyenne » qui a donné d'excellents résultats dans la baisse de la délinquance. La mise en place d'un tel dispositif est formalisée par un protocole entre le représentant de l'Etat et le Maire, à cet effet lors du Conseil du 10 mars 2015, la majorité municipale à voté, la décision d'établir une convention pour lancer cette opération sur Champsecret, les membres de l'opposition ayant voté contre. Une réunion d'information, à destination de tous les Champsecrétois intéressés, va être organisée dans les prochaines semaines.

Et dans cette attente, nous rappelons les consignes de vigilances de tous les habitants de notre commune afin de déceler les présences suspectes (véhicules ou individus).

En présence d'une telle situation il s'agit d'alerter ou de renseigner la gendarmerie. En cas d'intrusion ou autre il est rappelé aux victimes de ne rien toucher ou déplacer avant l'arrivée des enquêteurs sur la scène des faits.



#### Inauguration du magasin Le Chic

#### Discours de Monsieur Le Maire :

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, chers Amis, Madame Bourget.

Je suis particulièrement heureux de procéder à l'inauguration de l'ouverture d'un nouveau magasin dans le bourg de Champsecret le 14 mars 2015.

Heureux parce que le commerce et les commerçants c'est la vie dans une commune.

Cet immeuble qui abritait l'ancienne mairie, transférée en 2008, était à l'état d'abandon et donnait une piètre image de notre commune, aussi nous avons décidé de lui redonner de l'éclat en refaisant le ravalement et les peintures des boiseries et cela à coïncidé avec votre volonté Madame Bourget d'installer ce commerce.

Ce lieu retrouve son usage d'origine puisqu'il abritait jusque dans les années 70, une épicerie avec vente de vêtements...

Je remercie Madame Bourget d'avoir choisi Champsecret, pour animer ce magasin et je lui souhaite de développer ses activités de vente de vêtements à petits prix, bijoux fantaisies et autres objets ainsi que des travaux de couture et de repassage.

C'est une volonté de gagneur et j'aime les gagnants...

Champsecret a besoin de gagnants et de combattants.

La municipalité soutiendra les gens qui osent.

Encore merci et bravo pour cette initiative d'avoir choisi Champsecret pour vous y installer.

Madame Bourget, tous nos vœux de réussite et de prospérité vous accompagnent. Que la clientèle soit satisfaite et fidèle.

Je vous remercie de votre attention.



Bienvenue aux véhicules anciens dans notre commune de

# Champsecret Dimanche 27 septembre 2015

# 2ème RASSEMBLEMENT de VÉHICULES ANCIENS

Vente de pièces pour voitures anciennes uniquement 10€ les 5 m (nombres d'emplacements limités) Un repas moules frites offert par véhicule exposé (Possibilité de réserver des repas supplémentaires au prix de 12€)

#### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Mr. Mme	Adresse		
Tél	Email	••••••	•••••
Marque du véhicule:	<i>Type:</i>	Année avant 1975	
Immatriculation	Assurance (obligatoire)	N° contrat	
Signature :			

#### A retourner au plus vite et au plus tard le 31 aout 2015

Michel LENGLINE L'Etre Ferrière 61700 Champsecret tél 02 50 45 91 58 michel.lengline@sfr.fr

Mairie de Champsecret 5 rue Albert Chritophle 61700 Champsecret tél 02 33 30 40 16 mairie.champsecret@wanadoo.fr

N'hésitez pas à faire des photocopies pour vos amis collectionneurs



# Histoire de Champsecret - c'était hier...



Carabin Gaté 1930



Mariage 1910